PROCES-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE TOURNAY

Nombre de membres en exercice : 15
Ayant pris part à la délibération : 15
Date de la convocation : 10/09/2026
Date d'affichage : 01/10/2026

SEANCE DU 14 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 14 septembre 2026 à 18h00 le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Jérôme ARTIGUE, Patrick BRU, Nicolas DATAS TAPIE, Michel DUCOMBS, Laurent HAEST, Roger SETAU et Pierre SEUBE Mmes Carole ACHÉ, Dominique ARNE, Dominique BARIS et Régine LAQUET

Absents :
Chantal CAZAUBON donne procuration à Francis ARTIGUE
Céline PAOLI donne procuration à Dominique BARIS
Séverine SARRAZIN donne procuration à Patrick BRU

Secrétaire de séance : Dominique ARNE

La séance est ouverte à 18h00

1. Approbation du Procès-Verbal du 21 juillet 2026

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Cession de parcelle à la commune

Monsieur le Maire indique avoir reçu une demande de rétrocession de parcelles de Mme Sandrine BOIRIE. Ces parcelles sont situées rue du Belvédère et correspondraient à l'élargissement de la rue.

Le conseil propose qu'un rendez-vous soit organisé sur place avec la propriétaire et un géomètre avant de se prononcer sur cette rétrocession.

3. Projet maison Capdevielle

Monsieur le Maire rappelle l'acquisition de la maison Capdevielle et la consultation de plusieurs bureaux d'études afin de décider du devenir de ce bâtiment.

Justine CHOLLET indique qu'un des bureaux d'études consulté propose une démarche participative et qu'un rendez-vous est organisé sur place le mercredi 16 septembre à 16h30. Mrs ARTIGUE et Mme ARNE proposent d'y participer.

4. Projet Cazaux

Madame Régine LAQUET quitte l'assemblée.

Monsieur le Maire rappelle l'avancée du projet et indique avoir été en contact avec le porteur de projet du local commercial en rez-de-chaussée. Il indique que ce dernier est toujours très motivé.

Monsieur le Maire rappelle que les plans du rez-de-chaussée ne sont pas encore finalisés.
Il indique qu'il conviendra de se prononcer sur la poursuite ou non de ce projet d'ici la fin de l'année lorsque le plan de financement sera finalisé.

Retour de Mme LAQUET.

5. Projet pôle santé

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'un nouveau bâtiment attenant au Pôle santé de l'Arros afin d'accueillir deux dentistes sur la commune.

Il expose qu'il a organisé une consultation auprès de trois maitres d'œuvre, afin de réaliser la prestation de conception et de suivi de réalisation de construction du cabinet dentaire.

Après avoir procédé à l'analyse des offres, il propose d'attribuer le marché au cabinet L+MOUREAUX ARCHITECTES, qui avait déjà réalisé la conception du Pole santé de l'Arros, pour un montant estimatif de 52 900€ HT.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Projet d'Unité de Valorisation Energétique

Monsieur le Maire indique avoir été contacté par le SMTD pour un projet d'implantation d'UVE sur le territoire. A ce stade, il n'a pas plus d'éléments qu'une réflexion menée par le SMTD. Il indique avoir un rendez-vous avec le SMTD, la Communauté de Communes et le SYMAT prochainement pour connaître plus détail sur ce projet.
A ce stade la commune n'est pas officiellement sollicitée mais il existe effectivement une réflexion.

Laurent HAEST demande si des capteurs de pollution sont installés en sortie de cheminée.
Monsieur le Maire indique que c'est un élément obligatoire.

7. Projet assainissement

Monsieur le Maire présente le diagnostic réalisé par HEA, maitre d'œuvre sur ce projet pour les futurs travaux d'assainissement.
Il indique qu'une réunion est prévue avec les partenaires le jeudi 17 septembre.

8. Base Adresse Locale

Monsieur le Maire rappelle le décret du 11 août 2022 relatif à la mise à jour des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons.

Mme Dominique BARIS et Monique CHAUSSERIE avaient travaillé sur ce dossier lors du précédent mandat. Des mises à jour étant encore à faire, Mme Dominique BARIS et M. Roger SETAU se sont réunis et ont fait le constat de l'ampleur de la tâche à réaliser.

Compte-tenu du nombre de rues à vérifier, monsieur le Maire propose que chaque élu vérifie un secteur de façon à avancer sur le sujet. Il indique que Justine CHOLLET sera présente en mairie en soutien.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Projet de renaturation de cour d'école

Monsieur le Maire présente l'appel à candidature du CAUE des Hautes-Pyrénées pour un accompagnement dédié à la renaturation de la cour de l'école Josette Fourcade.
Il convient d'échanger sur l'opportunité d'y répondre.

Ce projet consiste en une réflexion globale sur le réaménagement de la cour des 2 écoles qui serait menée conjointement entre la commune, les élèves, l'équipe éducative et l'équipe d'animation de l'AESH. Un des objectifs prioritaires du projet est donc de réduire l'impact de la chaleur sur les espaces scolaires, notamment par une démarche progressive de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour.

Jérôme ARTIGUE trouve ce projet intéressant mais s'interroge lors des changements d'équipe éducative.
Pierre SEUBE indique que les éco-référents du collège seront associés à ce projet.
Dominique ARNE rappelle que des arbres avaient été plantés au stade.

Le conseil municipal décide de candidater à ce projet.

10. Règlement intérieur de l'accueil de loisirs (périscolaire et extrascolaire)

Monsieur le Maire indique que la commission École du Conseil municipal a travaillé sur la rédaction d'un Règlement intérieur de l'accueil de loisirs en collaboration avec le directeur.
Il permet de réglementer l'organisation de l'accueil de loisirs : conditions d'inscription, délais d'annulation, règles de conduite, horaires etc.
Ce document sera déposé sur la plateforme d'inscription afin que les parents d'élèves puissent en prendre connaissance.
Ce document pourra être modifié en cours d'année si nécessaire.

Considérant la nécessité d'encadrer l'organisation de l'accueil de loisirs, il demande au conseil d'approuver ce règlement avant la diffusion aux parents.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Comité des fêtes

Monsieur le Maire souhaite porter à la connaissance du conseil municipal, les difficultés rencontrées par le comité des fêtes pour recruter des membres actifs.
Il souhaite que le conseil municipal réfléchisse à une éventuelle reprise en régie de l'organisation de la fête locale sous une éventuelle formule.

12. Communication

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de communiquer un maximum d'informations aux administrés. Pour ce faire, de nombreuses applications existent. Il présente 2 prestataires : Neocity et Intramuros.

A la majorité, l'application Néocity parait la plus fonctionnelle et la plus ludique. Il propose que soit organisée une présentation avec le prestataire prochainement avant validation définitive.

13. Point sur les dossiers en cours

Monsieur le Maire présente un fichier partagé qui permettra de suivre l'évolution des dossiers en fléchant les personnes en charge, de façon à ce que chacun connaisse l'avancement des sujets traités.

14. Demande de subvention redevance des mines 2026

Monsieur le Maire propose de reporter ce point à un prochain conseil.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire rappelle la rencontre qui s'est déroulée entre les adjoints de Tournay et les membres du bureau de la communauté de communes des côteaux du Val d'Arros. L'objectif de cette réunion était d'évoquer tous les litiges qui opposent la communauté de communes à la commune de Tournay.
- Monsieur le Maire rappelle que la fête du Caminarros se tiendra le dimanche 27 septembre à partir de 11h30, en collaboration avec la commune de Bordes. Le casse-croûte sera offert aux participants et une buvette sera installée
- Monsieur le Maire indique avoir été destinataire d'un courrier de monsieur DELCROIX qui souhaite léguer des maquettes de cathédrales. Le conseil municipal est favorable
- Monsieur le Maire indique avoir été sollicité par le collège pour un projet autour de Francis JAMMES. Il sollicite les élus pour accompagner l'enseignante. Mrs DUCOMBS, SETAU et Jérôme ARTIGUE se portent volontaires
- Monsieur le Maire indique que l'arros a connu une pollution au niveau du Tuco de la Motte, mais que la SAUR est intervenue et que tout est réglé
- Monsieur le Maire indique que le salon des maires à Paris se déroulera du 24 au 26 novembre. Une délégation est prévue, les élus intéressés devront se signaler d'ici la mi-octobre
- Il rappelle que Florian PARENT viendra présenter le Plan Communal de Sauvegarde aux nouveaux élus le 21 septembre

La séance est levée à 21h30

La secrétaire de séance,
Dominique ARNE

Le Maire,
Nicolas DATAS-TAPIE